

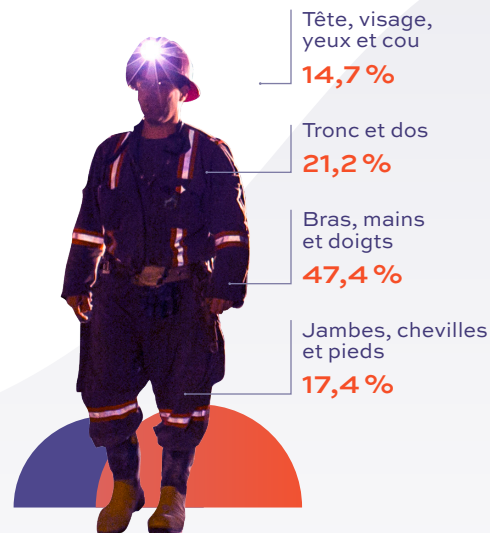
# PORTRAIT DES LÉSIONS INDEMNISÉES DU SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS (2021)

## TOTAL DES ACCIDENTS\*

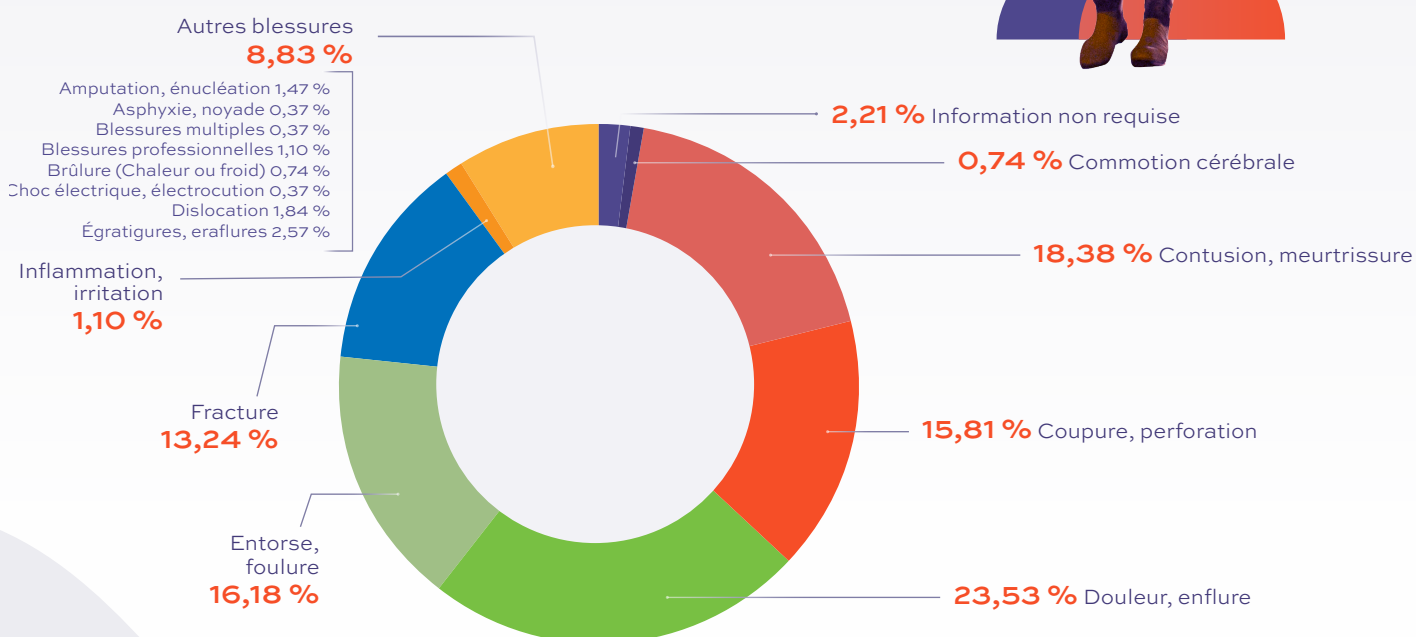
	Pourcentage des accidents	Nombre d'heures travaillées
Mines à ciel ouvert	37 %	6 764 799
Mines souterraines	34 %	10 895 553
Entrepreneurs miniers	16 %	3 259 237
Foreurs au diamant	5 %	660 219
Autres activités	5 %	3 363 889
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>24 934 697</b>

\* Ces statistiques incluent les statuts d'accidents suivants : assignations temporaires, décès, accidents indemnisés, pas de retour au travail, premiers soins et soins médicaux.

## ACCIDENTS PAR PARTIES DU CORPS



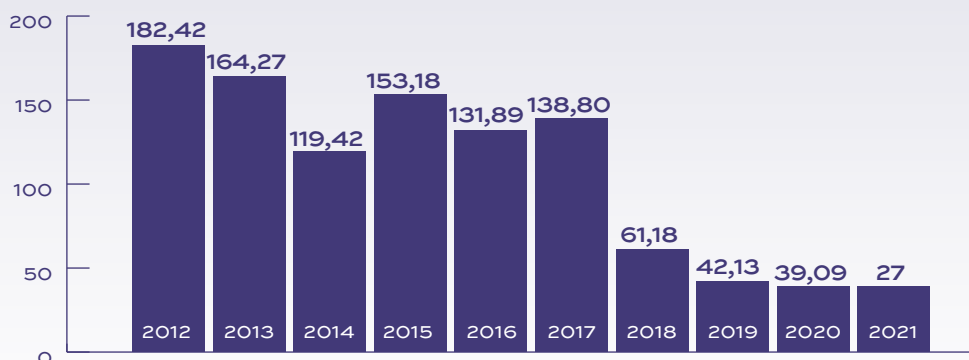
## NATURE DES BLESSURES



## TAUX DE FRÉQUENCE OSHA<sup>1</sup>



## TAUX DE GRAVITÉ<sup>2</sup>



\* Les taux de gravité de 2012 à 2017 sont calculés à partir des données fournies par l'APSM. Pour les années 2019 et 2020, les taux peuvent différer puisque les données ne sont pas complètes.

**TOTAL DES  
ACCIDENTS  
INDEMNISÉS**

**45 accidents**  
pour  
**24 934 697**  
heures travaillées

## DÉFINITIONS

**1. Le taux de fréquence OSHA** représente le nombre d'accidents indemnisés, assignations temporaires et soins médicaux par tranche de 100 travailleurs pour une période de 200 000 heures travaillées (50 semaines x 40 h x 100 travailleurs).

**2. Le taux de gravité** indique le nombre de jours indemnisés par tranche de 100 travailleurs pour une période de 200 000 heures travaillées.